

**AR Prefecture**

063-216300566-20220923-2022\_39-DE  
 Reçu le 29/09/2022  
 Publié le 29/09/2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROUSSE

**Séance du 23 septembre 2022**

Nombre de  
membres :

En exercice	11
Présents	9
Procurations	1
Votants	10

L'an deux mille vingt-deux le vendredi 23 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BROUSSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUGNAS Sébastien, Maire.

**Présents** : MMES CAVATZ Marie-France, GRAZON Roseline, RODRIGUEZ Sandrine ; MM DUGNAS Sébastien, FOUGERE Gilles, FONTENETTE Alexis, GUILLY Philippe, BONNET Christian et VAISSE Bernard.

Date de la  
Convocation :  
15/09/2022

Absents ayant donné procuration : Mme ECHALIER Marilyn représentée par M. DUGNAS Sébastien

VOTES :  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

Absent : M. FAURIAT Jonathan

Secrétaire de séance désigné : Mme RODRIGUEZ Sandrine

Référence de la  
délibération :  
N°2022\_39

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'un agent de la commune peut prétendre à un avancement de grade sur un poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe. Monsieur le Maire propose l'avancement de grade de cet agent sur le poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe et la suppression du poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Objet de la  
délibération :  
**Suppression avec  
création d'emploi  
pour avancement de  
grade et validation  
tableau des effectifs**

Monsieur le Maire propose de valider le nouveau tableau des effectifs à compter du 01/10/2022, à savoir :

Cadre d'emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Temps complet	Temps non complet
<b>Filière technique</b>					
Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C3 – Titulaire	1	1		30h/35 <sup>ème</sup>
Adjoint technique territorial	C1 – Titulaire	1	1	35/35 <sup>ème</sup>	
Adjoint technique territorial	C1 – Non titulaire (CDI)	1	1		10h30/35 <sup>ème</sup>
<b>Filière administrative</b>					
Adjoint administratif territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C3 – Titulaire	1	1		20h/35 <sup>ème</sup>

**AR Prefecture**

063-216300566-20220923-2022\_39-DE  
Reçu le 29/09/2022  
Publié le 29/09/2022

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ➔ **Décide** de créer le poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (30/35<sup>ème</sup>) pour permettre un avancement de grade à compter du 01/10/2022 ;
- ➔ **Supprime** le poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe ;
- ➔ **Valide** le nouveau tableau des effectifs à compter du 01/10/2022. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget communal 2022 ;
- ➔ **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout acte se rapportant à la présente délibération.

Certifié exécutoire,  
Compte tenu de la  
réception en Sous-  
Préfecture  
le : 29/09/2022  
et de la publication  
le : 29/09/2022  
Le Maire,  
Sébastien DUGNAS

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Sébastien DUGNAS

